REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2118

Lyon 8e - Eglise Saint Maurice - Rénovation des installations thermiques - 9, rue Saint Maurice - Opération n° 08046017 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-5, Programme n° 20020

Direction de la Construction

Rapporteur: Mme GAY Nicole

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE: 15 JUIN 2016

 $\underline{\textbf{PRESIDENT}}: M. \ COLLOMB \ G\'{e}rard$

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES:

2016/2118 - LYON 8E - EGLISE SAINT MAURICE - RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES - 9, RUE SAINT MAURICE OPERATION N° 08046017 LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-5, N° PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Tous arrondissements – Rénovation des installations thermiques ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-5 «Rénovation des Installations Thermiques 2015-2020», programme n° 20020.

L'église Saint Maurice fut construite au XIX^e siècle en plusieurs périodes. Sa chaufferie comporte un générateur au fuel. Le dispositif souffle de l'air chaud dans une gaine située en hauteur (au-dessus des vitraux) côté Sud, la reprise d'air se fait en partie basse.

Ce dispositif satisfait globalement aux obligations de sécurité, mais ne donne pas satisfaction aux usagers en termes de confort. En effet, l'air chaud n'est pas distribué de manière homogène dans l'édifice et la zone où se trouvent les usagers est insuffisamment chauffée.

Il s'agit de reprendre totalement ces installations et de remplacer le générateur au fuel par un générateur au gaz.

S'agissant un édifice cultuel, une participation du diocèse est attendue. Une convention de financement, en cours d'élaboration, sera prochainement proposée au Conseil municipal.

Après consultation conformément à la réglementation relative aux Marchés Publics, ces études ont été confiées au cabinet LMI. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant projet détaillé (APD) est de 250 000 € TTC (valeur mars 2016).

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-5, programme 20020.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application de la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la réglementation relative aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

- 1 Le lancement de l'opération n° 08046017 « Eglise Saint Maurice Rénovation des installations thermiques » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-5 « Rénovation des Installations Thermiques 2015-2020 », programme n° 20020.
- 2-M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.
- 3 Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon programme n° 20020, AP n° 2015-5, opération n° 08046017 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 324, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
 - réalisé antérieur : 8 846,33 €;
 - 2016 : 210 000,00 €;
 - 2017:31 153,67 €.
- 4 Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY